



## L'Approche Famille du Centre SAS

### Son application pour la prévention du VIH/sida

Fiche n°2 / 5

#### Pourquoi cet outil ?

- Cet outil est conçu afin d'orienter les acteurs de la prévention sur la procédure à suivre pour l'application de l'approche famille dans l'offre des services aux clients.

#### A qui s'adresse cet outil ?

- Il est destiné à l'usage des agents de santé communautaire, des éducateurs de pairs ou toute autre personne en charge de la sensibilisation sur les VIH/sida au sein de la communauté.

### Pourquoi appliquer l'approche familiale à la prévention du VIH/sida ?

- La prévention du VIH/sida a pour objectif de **fournir les informations réelles et totales aux différents groupes cibles de nos activités afin de contribuer à la rupture de la chaîne de contamination.**
- Dans le cadre de l'Approche Famille, la prévention devra également **toucher les familles des bénéficiaires aussi bien pour faciliter leur accès à l'information, que pour développer avec elles un plan de réduction des risques adapté à leur situation et à leurs besoins.**

### De quelle façon appliquer l'approche familiale ?

Lors des séances de sensibilisation, les animateurs doivent instruire les bénéficiaires sur l'importance de partager son statut sérologique avec une tierce personne (en cas de séropositivité au VIH) et sur la nécessité de faire dépister aussi sa famille.



A cet effet, il est indispensable d'intégrer au cours des séances de sensibilisation, des messages portant sur :

- ✂ L'intérêt de se faire dépister et faire dépister sa, son ou ses conjoints et ou partenaires sexuels et ses enfants biologiques et ou confiés,
- ✂ L'importance de ne pas stigmatiser, rejeter ou discriminer une Personne vivant avec le VIH (PvVIH) ;
- ✂ L'intérêt de s'impliquer dans le suivi d'un proche infecté (contribution au paiement des frais de santé, appui au suivi de l'observance, accompagnement pour le suivi des rendez-vous médicaux, etc.) ;
- ✂ L'encouragement à aborder les questions liées au VIH/sida en famille afin de convenir d'un plan consensuel de réduction des risques au sein du foyer ;
- ✂ L'encouragement des partenaires masculins à s'impliquer dans la prévention de la transmission mère-enfant (PTME) du VIH en cas de grossesse de leurs partenaires féminines.